

L'université des Métiers : les partenaires régionaux se mobilisent

L'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat de Bretagne fait partie des 4 premières universités des métiers labellisées dès juin 2010. Le 6 avril 2011, elle installe son Comité d'Oriantation et de Partenariat et remet les premiers diplômes.

L'Université des Métiers veut faire face à l'un des enjeux majeurs pour les entreprises artisanales bretonnes : relever le niveau de qualification et de compétences des actifs du secteur, pour s'adapter à un contexte économique de plus en plus complexe et à une évolution technologique permanente dans tous les métiers.

Pour ce faire, quelques « mots d'ordre clés » : *s'ouvrir ; décloisonner ; mettre en cohérence ; se concerter ; échanger et mutualiser.*

Une nouvelle façon de travailler qui s'exprime par une volonté forte de développer des partenariats et se concrétise dès à présent par la création de son Comité d'Oriantation et de Partenariat.

Un comité d'Oriantation et de Partenariat, pour quoi faire ?

Force de proposition en termes de développement et d'orientation stratégique, le Comité d'Oriantation et de Partenariat favorise le dialogue entre les partenaires, incite le développement de partenariats au service de l'artisanat, permet des mutualisations de compétences et des échanges de pratiques.

Le Comité propose des orientations et des sujets d'études. Il fait des préconisations pour le développement de l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat.

Ont répondu présents

- La Préfecture de la Région Bretagne
- Le Conseil Régional de Bretagne
- Le Rectorat
- Le CNAM
- Les Universités de Bretagne : Rennes I, Rennes II, l'UBS et l'UBO
- L'association régionale des IUT de Bretagne
- L'UPA
- Les FAF et OPCA des métiers de l'artisanat

Déjà des actions concrètes

- **La remise des premiers diplômes en séance** : plusieurs jeunes ont rejoint l'artisanat après un parcours universitaire, pour s'orienter demain vers la reprise ou la création d'entreprise artisanale. Ils témoigneront de leur nouveau départ, avec des compétences reconnues par le CNAM pour gérer une entreprise artisanale et une qualification technique sur le métier qu'ils ont choisi.
- **Des conjointes d'artisan rentrent à l'Université** : titulaires du titre ADEA (Assistant(e) de Dirigeant d'entreprise Artisanale), elles vont pouvoir s'inscrire en septembre à l'UBS pour préparer un DU (Diplôme d'Université) « Management opérationnel de la petite entreprise ».
- **Des étudiants de Rennes I en Master « Droit et environnement »** découvrent l'artisanat et les nombreuses questions environnementales posées pour les métiers de l'artisanat. Un premier échange qui augure d'autres actions...